RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT

31 - Haute-Garonne

0

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL

MUNICIPAL

CIPAL RECU

Nombre de conseillers

• en exercice 11

• présents 11

• votants 11

• absents 0

100

His

60

100

• exclus

De la commune BARBAZAN

Séance du 19 novembre 2020

Mme STRADERE Michèle

à 18 heures 00 DE SAINT-GAUDENS

le 0 1 DEC. 2020

Date de convocation :

Date d'affichage : 10 novembre 2020

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de :

Objet

Signature du sous-seing privé. Terrains A 1238

Avenue de Pradaoux

Étaient présents :

Mesdames ARIES Fabienne, BOLEA Maryse, STRADERE Michèle, VEYRIES Nadine, WINTERSTEIN Martine, Messieurs BALLARIN Jacques, DELORT Thierry, MADET Michel, MAURETTE Bernard, SALES André, VALLE Anthony.

Secrétaire de séance :

M. MAURETTE Bernard

Madame le Maire expose au Conseil Municipal que le terrain situé Avenue de Pradaoux section A n° 1238, d'une superficie de 1547 m² va être vendu à Monsieur et Madame WRIGHT lan et Julie. Elle rappelle le tarif du mètre ² constructible : 13.50€ Pour cette vente, il est nécessaire de signer le sous-seing privé chez un notaire.

Ouï l'exposé du Maire et après en avoir délibéré, le conseil municipal :

- décide de vendre le terrain constructible à 13.50€ le m² - autorise Madame le Maire à signer le sous seing privé.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus. Au registre sont les signatures.

Acte rendu exécutoire après le dépôt en sous-préfecture de Saint-Gaudens le 27 novembre 2020.

Fait à Barbazan, le 25 novembre 2020.

Le Maire,